BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 28 octobre 1901.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

L'étiage à 8 heures A. M.

Stations.	Pieds hauteur à lire.	Ligne de danger. pieds.	Hauteur. pieds.	Changements dans les dernières 24 h.
St Paul		14	2.6	0.0
Davenport	10	15	3.0	−0.2
St. Louis	32	30	4.0	0.0
Cairo	44	45	5.0	−0.5
Memphis	32	33	1.8	−0.1
Helena	43	42	4.6	−0.2
Vicksburg	44	45	1.4	−0.2
Rivière Rouge				
Ville-Orléans	9	16	3.5	−0.3
Belleville		21	5.3	−0.7
Omaha		18		
Kansas City		21	7.4	−0.2
Pittsburg	30	22	5.5	−0.4
Cincinnati	45	50	5.0	0.0
Louisville		28	3.4	−0.1
Nashville		40	1.8	−0.2
Chattanooga	33	33	2.7	−0.2
Fort Smith		22	0.5	−0.5
Little Rock		23	2.3	0.0
Arthur City		27	3.2	−0.1
Dalton	20	28	2.7	−0.1
Shreveport	21	29	−0.7	−0.1
Alexandria	32	33	−1.3	−0.2
Barbre				
Camden	20	39	3.1	−0.1
Monroe	40	40	0.6	−0.4

Liste des navires dans le port

	CHAMBRE		
Nom	Destination	Mouillage	
Algiers	New York		Algiers
Australia	Anvers		Westwego
Cabana	Port Limon		Lerdist 13
Cheem	Cuba		Southport
City	Trieste et Venise		rue Ame
Oak Hat			3me dist 30
Carrigan Head	Belfast et Barry		
			Stuyvesant dock
California			3me dist 30
Cayo Soto	Londres		Westwego
Cedarham	Brême		Stuyvesant dock
Chaumette	Havane		Alger
Clinton	Honduras		3me dist 30
Collegian	Liverpool		Stuyvesant dock
Cretan	Liverpool		Stuyvesant dock
Cranaby	Continent		Westwego
Dortmouth	Hamburg		3me dist 28
Damara	Gene		3me dist 30
Derwick Park	Brême		Stuyvesant dock
Ed Sod	New York		Alger
El Derado	New York		Alger
Derwick Grange	Manchester		4me dist 42
Florida	Copenhague		Stuyvesant dock
Geo Pyman	Havre		4me dist 45
Hathmore	Liverpool		Point
Hatein	Port Limon		1er dist 13
Ile de Levantre	Marseille et Gênes		Chalmette
Inbower Head	Havre		rue 9me
Janie	Continent		4me dist 44
Livingrove	Afrique		Southport
Lin	Rotterdam		Gr rue
Manchester Shipper	Manchester		Chalmette
Manila			3me dist 30
Mechanician	Afrique		Southport
Mont Temple	Afrique		Southport
Morgar	Laid up		Alger
Novembre	Havre		Point
Olympa	Havre		4me dist 42
Olinet	Liverpool		1er dist 27
Parisian	Afrique		3me dist 27
Permisto	Rotterdam		Stuyvesant dock
Pangra	Hamburg		Chalmette
Piquiola	Havre		4me dist 44
Prarly	Brême		Stuyvesant dock
Quitmet	Laid up		Algier
Spirak Bat	Marseille		Westwego
	BARQUES		
Stoch			Southport
Teresa	Portugal		rue 4me
	GOELETTE.		
Wm K Park	Boston		1er dist 13

CHEVAUX ET MULETS.

Les recettes pour les chevaux et mulets sont bonnes, avec demande modérée et prix élevés.

Chevaux de selle et de voiture	100@200
Bons chevaux de trait	75@135
Trait communs	50@100
Mules de ville	150@175
Mules heavy	200@225
Mules pour habitations sucrières	150@185
Mules pour vis et coton	85@100

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLUSIEURS LOTS DE TERRE DE VALEUR

POUR LE NOUVEAU BASSIN.

Favorable pour manufacture ou autre usage public, coquillé et débouchés sur la façade du Lac Borgne, Bassin et Lac au Golfe et chemin de fer I. C. et Mississippi Valley.

Devant précisément dans le fond et fait partie du site de la plus grande valeur ayant jamais été offert comme manufacture.

Succession de Samuel Powers.

No 42 592—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Vendredi le 21 novembre 1901 à midi à la Bourse des Propriétés Foncière, 311 rue Baronne.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 630 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, et signé le 12 août 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai la propriété ci-après décrite, savoir—

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, borné par les rues Verret, maintenant Aglos, et St Pierre, main Broadway, l'avenue Marley, mainte Pine et le débarcadère ou chemin de fer, contigu au New Orleans Navigation Canal, étant l'ilet No 1, du vieux faubourg Marigny et maintenant l'ilet No 741 de cette ville, ayant une façade sur la rue Versailles de deux cent cinquante (250) pieds, deux cent cinquante (250) pieds sur le chemin de fer, contigu au débarcadère ou grand chemin, trois cents (300) pieds sur la rue St Pierre, Broadway et trois cents (300) pieds sur l'avenue Marley ou rue Pine, toutes mesures plus ou moins.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an garantie par liens du vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurités.

Acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. Zengel, notaire; comptant de 10 0/0 au moment de la vente.

22 oct—20 27—nov 3 10 17 19 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN COTTAGE SIMPLE,

2414 Bienville, près la rue Broad

Contenant deux grandes chambres, grande cour, allée pour voiture et retirée de la banquette.

Succession de J. G. Kogel et Catherine Kogel, consolidée.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, —Division D—No 65,598.

SERA VENDU à l'enchère publique, le VENDREDI, le 12 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, au bureau 630 rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 23 septembre 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les améliorations dans le Deuxième District, dans le quartier borné par les rues Bienville, Broad, Carrollton et Douane, désignée par la lettre T, et mesurant soixante-six (66') pieds deux (2") pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de trente quatre (134') pieds neuf (9") pouces et quatre (4"') lignes entre lignes parallèles, et commençant à une distance de quatre vingt un (81') pieds un (1") pouce et quatre (4"') lignes de l'encoignure de la rue Broad et Bienville.

Conditions—Comptant: Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Frad Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 oct—12 18 20 27—nov 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON DOUBLE

A DEUX ETAGES, DE CHOIX ET BIEN SITUEE.

Nos 1533 et 1535 rue Félicité, entre l'avenue St Charles et la rue Prytania.

Succession de Ferdinand Marks.

No 65,267 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI, le 14 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 7 octobre 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, y appartenant ou de quelque sorte y dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin Félicité, la rue Urania, l'avenue St Charles, les rues Polymnie et Prytanée et connus comme lots Nos 4, 5 et 6 et partie du lot No 3 sur un plan dressé par Pilié et Depouilly, architectes, daté le 1er janvier 1860, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant T. S. Starck, ancien notaire le 20 juin 1866, ladite portion de terre mesurant 66 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Urania et 35 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Félicité, faisant une façade totale de 96 pieds 6 pouces 3 lignes sur une largeur dans le fond de 95 pieds 8 pouces 4 lignes et a une profondeur de 159 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Prytanée et 151 pieds 8 pouces 6 lignes sur le côté le plus près de la rue St Charles où il est borné par une allée commune.

Les améliorations comprennent une jolie et

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Emory E. Norton

No 64,202—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Le LUNDI, 4 novembre 1901, à 11 heures A. M., sur les Beaux, 1421 rue Canal près de la rue Marais, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 21 octobre 1901, par l'Hon. Juge W B Sommerville juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un lot de meubles de maison, pour l'inventaire s'adresser au bureau des Encanteurs.

Conditions—Comptant.

22 oct—22 27 — nov 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix de la rue Canal.

SUCCESSION DE EMORY E. NORTON.

No 64,202—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

Voir les plans à la Bourse.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 14 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de deux ordres de vente signés par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D datés le 24 juillet 1901 et 2 septembre 1901 respectivement, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

Six certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Marais et Tremé et contigus les une aux autres avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ensemble avec toutes droits, voies servitudes et dépendances y appartenant, désignés par les lettres A, B C, D, E et F, sur un devis dressé par S. G De L'Isle, voyer, le 29 juillet 1901, et homologué par la Cour le 21 août 1901 et enregistré et mesurant comme suit, à savoir:

Lot A mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur 99 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Douane et sur la ligne du côté opposé vers la rue du Canal il mesure 43 pieds de profondeur, de là à angle droit sur une ligne parallèle à la rue Marais il mesure 16 pieds 3 pouces; de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Tremé et parallèle à la rue Douane, il mesure 56 pieds 5 pouces et 4 lignes; de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Douane et parallèle à la rue Marais il mesure 12 pieds 3 pouces formant ainsi la ligne du fond de ditlot A.

Les améliorations sont connues comme le No 114 rue Marais et comprennent une splendide résidence en briques à 3 étages et contenant comme suit: Vestibule et deux chambres à chaque étages, avec galerie sur la façade au deuxième; la bâtisse du fond contenant cuisine, office, etc. La maison a une allée, citerne, etc., cour et banquette pavée en briques.

Lot B mesurant 49 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue du Canal, la même largeur dans le fond sur 85 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Marais et 85 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne de côté opposée le séparant du lot C. Les améliorations sont connues comme les Nos 1429 et 1433 rue Canal et comprennent une jolie, substantielle propriété magasin double en bois couverte en ardoises, avec mansarde, et contenant de chaque côté 3 grandes chambres et 3 chambres et galerie dans la mansarde; aussi une bâtisse en bois à deux étages contenant une chambre à chaque étage.

Le lot C mesurant 29 pieds 5 pouces de face sur la rue du Canal sur une profondeur de 85 pieds 6 pouces sur la ligne de côté vers la rue Marais; de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Tremé et parallèle à la rue Canal et mesurant 2 pieds, 4 pouces et 4 lignes; de là à angle droit sur une ligne parallèle à la rue Marais il mesure 16 pieds 3 pouces; de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Tremé et parallèle à la rue Canal, il mesure 27 pieds 4 lignes, ainsi formant la ligne du fond dudit lot C et sur la ligne de côté opposée vers la rue Tremé, il mesure en profondeur 101 pieds 9 pouces.

Lot D, mesurant 29 pieds 5 pouces de face à la rue Canal, la même largeur dans le fond, sur 101 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles le séparant des lots C et E respectivement; le lot a une petite écurie dans le fond.

Lot E mesurant 34 pieds 3 pouces et 8 lignes de face sur la rue Canal sur une profondeur de 114 pieds sur la ligne de côté vers la rue Marais et sur l'autre ligne du côté opposé vers la rue Tremé mesurant 90 pieds 3 pouces de profondeur, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Marais et parallèle à la rue Canal 14 pieds; de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Douane et parallèle à la rue Marais mesurant 23 pieds 9 pouces, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Tremé et parallèle à la rue Canal mesurant 43 pieds, ainsi formant la ligne du fond du dit lot F.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de 1, 2 et 3 ans, représenté par billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non aliénation, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, le transfert des polices d'assurances aux porteurs des billets hypothécaires l'acquéreur assumant les taxes d'Etat de 1901 au-dessus et en plus de son enchère, payant pour les timbres du revenu intérieur des E.-U., sur les actes de vente et devant faire un dépôt de 10 p cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. G. Formento, notaire, aux frais des acquéreurs.

Henri Chiapella, avocat.

6 oct—6 13 20 27—nov 3 10 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON DOUBLE

A DEUX ETAGES, DE CHOIX ET BIEN SITUEE.

Nos 1533 et 1535 rue Félicité, entre l'avenue St Charles et la rue Prytania.

Succession de Ferdinand Marks.

No 65,267 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI, le 14 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 7 octobre 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, y appartenant ou de quelque sorte y dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin Félicité, la rue Urania, l'avenue St Charles, les rues Polymnie et Prytanée et connus comme lots Nos 4, 5 et 6 et partie du lot No 3 sur un plan dressé par Pilié et Depouilly, architectes, daté le 1er janvier 1860, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant T. S. Starck, ancien notaire le 20 juin 1866, ladite portion de terre mesurant 66 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Urania et 35 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Félicité, faisant une façade totale de 96 pieds 6 pouces 3 lignes sur une largeur dans le fond de 95 pieds 8 pouces 4 lignes et a une profondeur de 159 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Prytanée et 151 pieds 8 pouces 6 lignes sur le côté le plus près de la rue St Charles où il est borné par une allée commune.

Les améliorations comprennent une jolie et

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

solide résidence double en bois à deux étages et mansarde, couverte en ardoises et ret ien de la vanquette et contenant de chaque coté grande galerie sur le devant, grande vestibule, vastes salons doubles, salle à manger, office, salle à déjeuner, cuisine, escaliers dans le fond, hangar, citerne, etc., et ayant sur un côté une grande cour avec écurie et passage pour voitures. Le premier étage contenant de chaque côté galerie sur le devant, vestibule, cinq chambres à coucher, chambre à bain, galerie dans le fond. La mansarde contenant de chaque côté deux chambres bien faites. La maison est bien finie partout. Toutes les chambres sont tapissées. Cour et banquette pavées. La maison est en bon ordre, 1533 se loue $41 00 par mois, et 1535 se loue pour $35 00 par mois.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance en et deux ans ou à un an le tout à l'option des acquéreurs, la portion à crédit devant être représentée par billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement et garantis par lien et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire; aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu, et l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

Bachelpel & Hart, avocats.

13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN DES PLUS BEAUX ILETS DE TERRE

Dans le Sixième District,

Magnifiquement embelli avec arbres fruitiers et arbres d'ombrage,

Magasins, Arabella, Constance et l'avenue Nashville.

Devant être vendu subdivisé en lots offrant une chance rare à tous genres d'acheteurs.

—SUCCESSION DE—

MRS CAROLINE HOFFMAN.

No 65,555—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet.

JEUDI, le 31 octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 septembre 1901, de l'Hon John St Paul, juge de la Cour susmentionnée, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée des propriétés ci après décrites, à savoir:

Le bel ilet de terre élevé, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Magasins, Arabella, Constance et l'avenue Nashville, devant être vendu subdivisé en vingt lots d'après un plan de D. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 3 septembre 1901, désigné par les No 1 à 20 inclusivement et décrits comme suit:

Lots Nos 1, 2 et 3 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Nashville par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Constance. Lots Nos 4 et 5 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds 3 pouces de face à l'avenue Nashville sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un grand cottage en bois à un étage avec mansarde avec arasement en briques, contenant galeries, vestibules, 10 chambres, citerne, etc.

Lot No 6 mesurant 29 pieds 6 pouces de face sur l'avenue Nashville, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lots Nos 7 et 8 mesurant chacun 30 pieds de face sur l'avenue Nashville, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lots Nos 9 et 10 mesurant chacun 28 pieds de face sur l'avenue Nashville par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 10 formant l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Magasins.

Lots Nos de 11 à 20 inclusivement comprennent dix lots de terre, mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Arabella par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 11 formant l'encoignure des rues Arabella et Magasins. Lot No 20 formant l'encoignure des rues Arabella et Constance.

Ceux-ci sont les meilleurs terrains dans le district, à proximité de tous les avantages. Cette vente offre à tous les placeurs une chance pour placement profitable, soit pour demeure ou comme spéculation. Une telle chance ne devrait pas être négligée.

Conditions Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement. 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, 10 pour comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. H. Browne, notaire aux frais des acquéreurs.

R. H. BROWNE,
Avocat.

29 sept - 29—oct 6 13 20 27 31.

Sancho & Dupont.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendides sites pour bâtir et cottage à six chambres,

Dans le Troisième District, vis-à vis le Dry Dock des Etats Unis.

Succession de Mme Mary Newman, femme de Peter Donald—No 65,635—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SANCHO & DUPONT—Auguste Huard, Encanteur. Bureau, 510 rue Magasins—Il sera vendu à l'enchère publique, VENDREDI, le 22 novembre 1901, à 12 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, dans cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de vente pour payer des dettes, rendu dans l'affaire ci-dessus, daté le 16 octobre 1901, et signé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, la ci après decrite propriété à savoir:

Cinq lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Peters, les rues projetées Deslondes et Chartres et la ligne de la propriété de la Congrégation de la Sainte Croix, désignés par les lettres A, B, C, D, et E sur un devis fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 27 décembre 1894 et annexé à un acte d'achat en ceci ci-après mentionné, les dits lots sont contigus et mesurant chacun 27', 3", 7"' de face à la rue Peters, la même largeur dans le fond par les profondeurs suivantes, à savoir: Le lot A formant l'encoignure de la rue Peters et de la rue projetée Deslondes, et a une profondeur et façade sur ladite rue Deslondes de 123', 7", 2"', et 125', 5" de profondeur sur la ligne du lot B, ledit lot B a une profondeur sur la ligne du lot C, de 126' 5" 7"'. Le lot C a une profondeur de 127' 11" 1"' sur la ligne du lot D et le lot D a une profondeur sur la ligne du lot E de 129' 4" 3"' et le lot E a une profondeur sur la ligne le divisant de la propriété de la Congrégation de la Sainte Croix de 130' 9" 5"'.

Actes de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis s'il en faut, pardevant F. D. Charbonnet, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

Sambola & Ducros, avocats.

E. F. SANCHO, Encanteur.

Conditions—Comptant.

22 oct—22 27—nov 3 10 17 22

Succession d'Annie Teachford, femme de Vincent Rudolph.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 65,255—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Vincent Rudolph, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL,
Greffier.

Dart & Kernan, avocats.

26 oct—26 30—nov 4

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

Belle Propriété Cottage, No 1632 Rue Dupré, près de la Station des Chars Orléans.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, JEUDI le 31 octobre 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant en congé, Dossier No 65,161, dans l'affaire de la succession de Mme Corinne Marcrat, absent, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dupré, Duzaga, White et Lapeyrouse, mesurant 25 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Dupré sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage désigné par le numéro 1632 rue Dupré.

Termes et Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer en plus les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Me Jed. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22sept — 22 29 — oct 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

2649 et 2651 rue Gravier près de l'avenue Tulane.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune—le JEUDI 31 octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E maintenant absent en congé, dossier No 65 627, dans l'affaire de la succession de George Hubert Waterman, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Broad, Gravier et Dorgenois, désigné comme lot No 26, et mesurant 30 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 122 pieds, 3 pouces et 7 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 2649 et 2651 rue Gravier.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un crédit de 1 et 2 ans, portant 8 pour cent d'intérêt et avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes de 1901 en plus et au dessus du prix de son enchère et devant faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 sept—29 oct 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE,

Placement attrayant

Centralement situé,

Angle des rues Julie et Baronne,

Jeudi, 31 octobre 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 31 octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dossier No 64,772, jugement rendu le 29 août et signé le 4 septembre 1901 dans l'affaire de la succession de Marie Julie Françoise, Alexandrine Garnier, veuve de Pierre Sorbe, pour un partage, à l'enchère publique, il sera vendu:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Girod, Julie et Dryades, et désigné par le No 2, sur un plan dressé par J. Pilié, daté le 27 avril 1840, déposé sous le No 41 dans le livre de plans No 4, en l'étude de L. T. Caire, alors un notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant en mesure américaine 28 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes le tout plus ou moins et entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages contenant environ 10 chambres et connue comme le No 751 rue Baronne.

2° Un autre certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et district que la propriété dernière et ci dessus décrite et contigue à la même et connu comme lot No 3 et mesurant en mesure américaine 73 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur et façade sur la rue Julie de 62 pieds 3 pouces, le tout plus ou moins et formant l'encoignure des rues Julie et Baronne.

Les améliorations consistant de quatre cottages connus comme les Nos 901, 903, 905 et 907 rue Julie.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en paiements égaux, à 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de sécurité; la portion de crédit représentée par des billets devant être divisée pour satisfaire la commodité des parties intéressées; les billets devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spécial, avec la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocats, de non aliénando, écartant l'estimation, confession de jugement, et toutes les autres clauses usuelles et coutumières contenues dans les actes de vente à crédit.

Actes de vente pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu intérieur

26sept—26 29—oct 6 13 20 27 31

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 816 et 818 rue Mandeville, Un Joli Cottage Double.

Succession de Mme Margaret Kelly, veuve de Patrick Maloney.

No 64,862—Cour Civile de District, Division A

Mardi, le 19 novembre 1901.

PAR CURTIS & GALLAGHER, encanteurs—Bureau No 846 rue Commune—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A daté et signé le 16 octobre 1901, et à nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, nous procéderons de vendre à l'enchère publique, MARDI, le 19 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier—

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Bourgogne et Dauphine, étant l'ilet désigné par le No municipal 259 borné comme susmentionné; ledit morceau ou portion de terre est désigné par le numéro vingt et un et mesurant trente et un pieds onze pouces de face sur la rue Mandeville par une première profondeur sur le côté vers la rue Dauphine, de soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes, de là mesurant à un angle droit dix pieds sept pouces et sept lignes, de la une seconde profondeur de quatre vingt dix pieds onze pouces et sept lignes, et a une profondeur sur l'autre ligne de côté, de cent cinquante quatre pieds onze pouces et deux lignes et une largeur dans le fond de vingt et un pieds trois pouces et six lignes, étant composé de dix pieds sept pouces et sept lignes dans le fond du lot No 180, de vingt et un pieds trois pouces et six lignes, plus près de la rue Dauphine du lot No 201, tout d'après un plan de Edgar Pilié, voyer, daté le 8 mai 1893, et annexé à un acte pardevant George M. Barnett, notaire, le 29 mars 1893, lequel dit morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, connues par les Nos municipaux 816-818 rue Mandeville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans, représentée par des billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt avec rétention de lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurités et pour tels autres ordres qui pourraient être requis dans le local. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et de l'Etat de 1901. L'acte de vente devant être passé pardevant Jas J. Wolfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey et Benedict, avocats.

19 oct—19 20—nov. 2 9 16 17 19

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

PLACEMENT DE CHOIX

Belle propriété de valeur centrale et spéciale du Premier District autrefois connue comme les écuries et cours de Schmidt et Ziegler, avec résidence en bois à deux étages à la devaue.

Comprenant trois grands et exceptionnellement profonds lots de terre, bien remblayé, connus comme les Nos 1137 à 1147 rue Tchoupitoulas.

JOLI COTTAGE DOUBLE,

Nos 1114 et 1116 rue St Thomas.

Succession de Richard R. Schmidt.

No 63,415—Division D. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—MARDI, le 19 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, daté le 17 octobre 1901, dans l'affaire et pour compte de la succession de Richard R. Schmidt, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Erato, Annonciation, Galennie et St Thomas et désigné par la lettre F sur un plan par Déjean voyer, et mesurant comme suit, à savoir: Quatre-vingt quatorze pieds trois pouces et trois lignes (94' 3"3"') de face à la rue Tchoupitoulas, avec une profondeur sur la ligne de côté plus près de la rue Galennie, de cent soixante dix pieds, six pouces et une ligne (170' 6" 1"') et une largeur dans le fond parallèle avec la ligne de face de cent vingt sept pieds, onze pouces et sept lignes (127' 11" 7